



# Où en est-on à la Sécu sur les salaires 2022 ? C'est la StagNégo !



Une nouvelle date de **négociation Salaires** est fixée le **15 mars**.

A ce stade, pas de nouveautés, l'employeur a toujours la même proposition :

- **une mesure bas salaires de SMIC à SMIC +15%** (15 millions d'euros)
- **deux mesures de primes ciblées** (5 millions d'euros).

Sur le complément mensuel "bas salaires", l'employeur a tout de même répondu favorablement à la CFDT sur le nombre de paliers permettant l'attribution de points supplémentaires.

**Lire le tract CFDT négociation Salaires du 17 février en flashant le QR**



**Par contre sur une augmentation collective et pérenne :  
c'est toujours ZERO EUROS !**

**Selon nos ministères de tutelle, la situation inflationniste** qui se dégrade de mois en mois, le **prix de l'essence** qui augmente de jour en jour, les **coûts de l'énergie** qui s'envolent... **ne toucheraient pas le pouvoir d'achat des salariés de la Sécurité Sociale !!!**

**C'est clair les Pouvoirs Publics ont fait le choix de faire la sourde oreille.**



**C'est incompréhensible pour la CFDT et tous les salariés de l'institution !**

**La CFDT ne peut accepter ce statu quo et le dira une fois encore, le 15 mars à l'employeur.**

**En plus d'une mesure bas salaire, une augmentation collective et pérenne est la réponse attendue par la CFDT!**



**Sans augmentation collective pérenne,  
la CFDT n'engagera pas sa signature !**



**La CFDT ne lâche rien et, après le 15 mars, si nous ne sommes pas écoutés, l'action continuera pour se faire entendre par les Pouvoirs Publics !!!**

Flashez pour plus d'info CFDT



Retrouvez-nous sur :



@CFDTsecuritesociale

Le 14 mars 2022